

Aucune remarque n'étant apportée par les autres membres, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

II – Désignation d'un Président et d'un représentant des familles

Suite à la démission de M. CHANEY en qualité de représentant des familles et Président du Conseil de la Vie Sociale, les membres sont invités à soumettre leurs candidatures en qualité de Président :

- Les représentants des résidents ne souhaitent pas être candidats.
- M. CHAPDELAIN présente sa candidature.

Aucune objection n'ayant été formulée, M. CHAPDELAIN est élu Président du Conseil de la Vie Sociale.

Pour rappel, Mme HATTON reste Vice présidente.

En ce qui concerne le manque d'un représentant des familles pour le site Saint Louis, le constat suivant est fait :

- La composition mentionnée dans le règlement intérieur de l'instance prévoit 4 représentants des familles ou des proches aidants des personnes accompagnées (2 pour Saint Louis et 2 pour le Bois Renoult). La désignation d'un représentant des familles du Bois Renoult pour remplacer celui de Saint Louis romprait cette équité.
- Lors des élections de Juin 2023, seules 3 familles du site Saint Louis avaient présentées leur candidature. 2 démissions ont été données suite au décès du parent.
- L'organisation de nouvelles élections ne garantirait pas un nombre plus important de candidats.

Après ces échanges, il est décidé de maintenir la composition actuelle et de convoquer aux prochaines séances les 3 représentants des familles toujours en poste, ce chiffre restant supérieur au nombre de 2 strictement prévus par les textes.

III – Modification du règlement intérieur

Il a été envisagé de remplacer le terme « relevé de conclusions » qui apparaît dans le règlement intérieur du CVS par celui de « compte rendu ».

Après s'être référé au décret N° 2022-688 du 25 Avril 2022 portant modification du Conseil de la Vie Sociale et notamment l'article D. 311-20 qui précise « le relevé de conclusions de chaque séance est établi par le secrétaire de séance.... Il est signé par le Président. Il est transmis en même temps que l'ordre du jouren vue de son adoption par le conseil » ; il est décidé de ne pas modifier le règlement intérieur.

Le terme « relevé de conclusions » est retenu et la forme actuelle détaillée est maintenue.

Ce relevé de conclusions détaillé sera transmis au Président pour une pré-validation avant envoi avec les convocations pour être soumis à l'approbation lors de la prochaine séance.

Il sera affiché dans les services et diffusé sur le site internet qu'après approbation.

M. CHHENG informe les membres qu'une inspection conjointe ARS/Département (9 personnes) a eu lieu sur le site de Jouars-Pontchartrain en Juillet sur 2 jours.

Le rapport de cette inspection vient d'être transmis à l'établissement, qui a 2 mois pour apporter des éléments complémentaires (phase contradictoire). Certains points concernent le fonctionnement du CVS (composition, affichage des relevés de conclusions...).

Le plan d'actions à mettre en œuvre suite à l'inspection sera présenté au prochain CVS du mois de Mars 2025.

IV – Désignation d'un représentant des familles pour siéger au Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a remplacé le Conseil d'Administration. Ses missions sont centrées sur orientations stratégiques et le contrôle de la gestion de l'établissement.

Il comprend 3 collèges de 5 personnes où siègent :

- Des représentants des collectivités territoriales
- Des représentants du personnel de l'établissement
- Des personnes qualifiées.

4 réunions par an sont organisées.

Pour les établissements gérant un établissement d'hébergement pour personnes âgées, un représentant des familles de personnes accueillies peut participer au Conseil de Surveillance avec voix consultative.

Suite à la feuille de route, un projet d'établissement sur les 5 ans à venir, doit être réalisé et soumis à toutes les instances y compris le Conseil de Surveillance.

M. CHAPDELAIN est intéressé pour assister à cette instance. En cas d'absence, Mme HATTON est volontaire pour être suppléante.

Ils devront transmettre un courrier à la direction pour confirmer leurs candidatures.

V – Bilan des fiches d'évènements indésirables en EHPAD 2024

Mme BELGHANEM présente le diaporama suivant :

BILAN DES SIGNALEMENTS DES EVENEMENTS INDESIRABLES

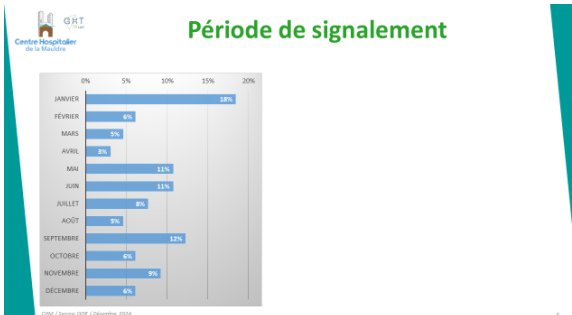
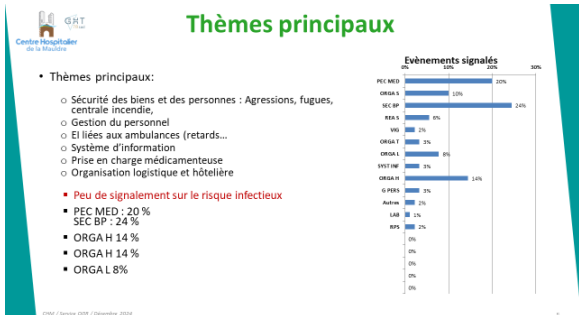
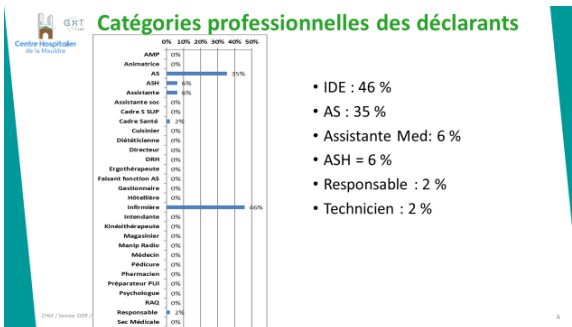
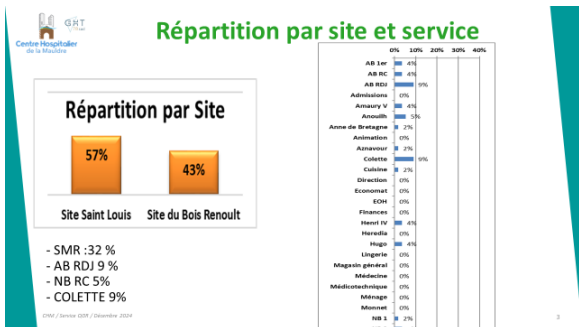
2024

Nombre et évolution des signalements

- 98 signalements (au 09/12/24)
- 2 IG avec (analyse systémique effectuée)
- Analyse :
 - Dynamique de la culture qualité à redynamiser sur le secteur Ehpap
 - Turn over : perte de connaissance du circuit de signalement des événements indésirables
 - Information faite auprès de l'encadrement pour relancer les signalements, sensibilisation par le service Qualité, lors de la semaine sécurité patient...
- Perspectives 2025 : Campagne d'information/sensibilisation des équipes sur les événements indésirables (circuit, intérêt, modalités)

	2022	2023	2024 (au 09/12/24)
Nombre de signalements	145	100	98

CHT / Service QIP / Décembre 2024



PRINCIPALES ACTIONS MISES EN PLACE

- Ambulances : transmission des EI au nouveau responsable des ambulances (organisation de réunions) → diminution des EI liées aux ambulances
- Intervention systématique personnel technique et/ou prestataire extérieur (Centrale incendie.....)
- El labo : actions correctives immédiates → diminution des EI
- Actions diverses de sensibilisation/rappels des bonnes pratiques aux équipes /rappels identito vigilance, infectio (avec notre référent hygiène, SPRInT, transmissions,formations flash)

SYNTHESE DES REUNION D'ANALYSES COLLECTIVES DES EIG /2024

19/01/2024	Patiente de médecine devant avoir une transfusion. Lors du test ultime, le sang du collet ne correspondait pas au sang de la patiente (patiente O, poche AB)	Continuer les bonnes pratiques de vérification en cas de doute Reprendre confiance entre professionnels en cas de situation similaire
06/03/2024	Examen invasif réalisé à la mauvaise personne	Accompagnement des ambulanciers jusqu'aux chambres des patients Procédures concernant l'identivigilance Check List
4/08/2024	Fausse route résidente	Une analyse collective est prévue le 13/01/2025

PERSPECTIVES 2025

- Campagne de sensibilisation/information des professionnels : circuit + objectifs
- Optimiser le circuit de signalement (informatisation ?), sensibilisation des équipes aux procédures mises à jour avec traçabilité des actions (feuille émargement)
- Instaurer et pérenniser l'analyse collective des EI dont les EIAs (analyse en équipe + définition et mise en œuvre d'actions correctives et/ou préventives)
- Mieux repérer les EIG (formations flash à organiser)
- Optimiser le bilan + présentation aux instances

Merci de votre attention

Les usagers peuvent également faire des signalements.

A partir de Janvier 2025, des formations vont être organisées auprès des professionnels sur la culture qualité.

Ce bilan sera présenté chaque année au CVS ainsi que le plan d'actions et son évolution.

VI – L'organisation des sorties à l'extérieur de l'établissement

Les animatrices sont invitées à s'exprimer sur ce point.

Au Bois Renoult en 2024, ont été organisées :

- 44 sorties pour achats personnels
- 21 sorties à l'extérieur.

Les différents lieux : Château de Versailles, maison Maurice Ravel, thé-dansant (1 fois par mois), chapelle de l'ancien hôpital, maison Jean Monnet, parcs, étangs, musées...). Les sorties non payantes sont privilégiées. 2 résidents sont allés voir des épreuves des Jeux Olympiques cet été.

Véhicules utilisés : Minibus partagé sur les 2 sites (6 places dont 2 avec ancrages et 2 accompagnants) et une voiture qui appartiennent à l'établissement. Le minibus de la mairie de Montfort peut être utilisé en complément s'il est conduit par un membre de l'Association « Pierre Chaumet ».

Participants : en fonction des possibilités des résidents (mobilité) et de leurs souhaits.

Information sur les sorties : faite par les animatrices et par affichage (planning des activités).

Traçabilité : Les sorties et les participants sont enregistrés sur un cahier. Une déclaration de sortie est faite.

Le fonctionnement est le même sur le site Saint Louis. Des propositions sont faites à tous les résidents (partage avec les équipes soignantes, les cadres, la psychologue, la référente administrative...).

Au moment des élections, les résidents qui sont inscrits au bureau de vote et qui souhaitent voter, sont accompagnés par les animatrices avec les véhicules de l'établissement. D'autres sont accompagnés par leur famille ou votent par procuration (les gendarmes se déplacent à l'EHPAD pour les enregistrements).

M. CHHENG informe les membres que l'EHPAD a répondu à un appel à projet lancé par la Fondation des Hôpitaux de Paris pour l'achat d'un vélo-cargo (1 pilote et une banquette pour 2 personnes). La réponse est attendue courant Janvier.

VII – Information schéma managérial EHPAD Site du Bois Renoult

Suite au départ de Mme N. BOISSIERE, cadre de santé au Bois Renoult, il a été envisagé la nomination de 2 infirmières référentes.

Une est en place depuis le 13 Septembre 2024. Il s'agit de Mme Céline DHONDT.

Autres postes d'encadrement :

- Mme Laurence ZIEGLER, cadre de santé
- Mme Séverine BARTHELEMY, cadre supérieur de santé à temps plein depuis le 12 Novembre 2024 (sur les 2 sites).

Les représentants des familles souhaitent remercier Mme N. BOISSIERE pour son implication, son contact chaleureux et transmettent le meilleur pour son nouveau poste dans un établissement du GHT.

VIII – Questions diverses en lien avec l'hygiène et le ménage

Entretien du linge de lit :

Le linge de lit est changé une fois par semaine. Si celui-ci est souillé, il est changé immédiatement.

Les dessus de lit sont lavés à la demande des équipes.

Avant nouvel accueil d'un résident, tout est lavé (linge de lit, voilages, double rideaux).

Ménage dans les salles de bains :

Il est effectué par l'équipe de bionettoyage 2 fois par semaine.

Toilettes entartées (cuvette noire) :

Les produits utilisés ne viennent pas à bout des traces noires.

Le seul moyen est l'utilisation d'acide, tâche effectuée par le plombier. Ce qui nécessite de condamner le WC le temps que le produit agisse (émanations nocives).

Port de chemises de nuit ouvertes d'hôpital au lieu des chemises personnelles :

Une machine est en panne sur le site du Bois Renoult qui peut engendrer du retard dans le retour du linge.

Quelques fois les tenues personnelles ne sont plus adaptées (manque d'ampleur pouvant entraîner des douleurs lors des manipulations ou changes). Dans ce cas les familles peuvent être sollicitées pour l'achat de vêtements ouverts dans le dos.

Gants à usage unique utilisés non mis à la poubelle :

Il s'agit très certainement d'un oubli qui ne doit pas se renouveler.

Un rappel des bonnes pratiques va être réalisé par l'encadrement.

IX – Autres questions diverses

Moteur électrique sur un volet d'une chambre qui ne fonctionne plus :

Voir si une demande d'intervention des ateliers a été faite.

Rappeler aux équipes du service de bien vouloir relever le volet avec la manivelle quotidiennement en attendant que le problème technique soit résolu.

Feuille de route (scénarii possibles) :

Pas d'évolution depuis la dernière réunion. L'instance sera tenue au courant au fur et à mesure des avancées.

Un pavillon a été vendu fin Novembre.

La RPA Odette Chauvin fermera ses portes au 30 Juin 2025. Son devenir est à étudier en lien avec la mairie.

Admissions sur le site du Bois Renoult :

Le médecin coordonnateur du site du Bois Renoult est en arrêt depuis début Septembre et prolongé jusqu'à fin décembre pour le moment.

Le Dr K. SEKOUR a fait des visites médicales de préadmissions qui ont permis de faire des entrées sur le site du Bois Renoult.

TV manquantes dans les salles à manger de 4 services au Bois Renoult :

Les achats sont réalisés en plusieurs étapes. Cela sera fait prochainement.

A souligner que sur les questionnaires de satisfaction, il ressort que regarder la TV n'est pas forcément apprécié pendant les temps de repas.

Repas de Noël :

Mme HATTON remercie pour l'organisation du repas de Noël du 9 Décembre et l'invitation des familles au dessert. Animation musicale très appréciée.

Pour le site Saint Louis le repas aura lieu le 19 Décembre.

Visites aux résidents (visiteurs extérieurs) :

Suite à la question posée lors du précédent CVS concernant la fréquence des visites aux résidents, Mme V. BEILLARD a réalisé une étude sur le site Saint Louis (semaine 47). Il en ressort les pourcentages suivants :

Sur 150 résidents présents :

- 52% sont visités de façon hebdomadaire (1 à 3 fois par semaine)
- 22 % sont visités tous les 15 jours
- 16% sont rarement visités
- 8% n'ont jamais de visite (13 résidents).

La même étude sera réalisée pour le site du Bois Renoult.

Les dates prévisionnelles des 3 réunions du Conseil de la Vie Sociale pour 2025 ont été arrêtées comme suit, en lien avec Madame DEBERNARD, directrice qualité au GHT :

- Mercredi 12 Mars 2025 à 14 h – Salle du Conseil site Bois Renoult
- Mercredi 18 Juin 2025 à 14 h – Salle polyvalente site Saint Louis
- Mercredi 8 Octobre 2025 à 14 h – Salle polyvalente site Saint Louis

Les représentants des familles présents souhaiteraient qu'un autre jour de la semaine soit proposé (le mercredi étant le jour des enfants et petits-enfants cela rend leur présence plus compliquée).

La séance est levée à 16 h 30.

Le Président du Conseil de la Vie Sociale
A. CHAPDELAIN